



## Se réconcilier avec l'assurance

En Suisse, pays où les polices d'assurance s'avèrent particulièrement onéreuses, on constate encore trop fréquemment que certaines personnes paient cher sans vraiment savoir pourquoi, ni ce que couvre réellement leur contrat. Dans ce cadre, on ne peut que conseiller de privilégier une approche claire, par exemple en faisant appel aux services et à l'expertise d'un courtier indépendant. Explications.

TEXTE SMA

**E**n devant souscrire à des polices d'assurance dont les tarifs s'avèrent particulièrement élevés, les Suisses ont tout intérêt à choisir leur partenaire avec minutie et réflexion. Car trop souvent, les contrats des assureurs sont signés un peu vite, sans vraiment avoir pris le temps de comprendre ce que couvrent réellement les produits auxquels on a souscrit. Même chose pour les polices d'assurance qui se superposent parfois, engendrant ainsi des frais inutilement élevés. Une donne complexe qui peut autant concerner les particuliers, les entreprises que les personnes indépendantes et les entrepreneurs.

Dans ce contexte, le premier conseil consiste tout d'abord à prendre le temps de bien faire le tour de sa propre situation. Il s'agit dans ce sens de cerner ses besoins réels qui, entre un particulier, une entreprise ou un freelance, vont forcément différer. «Le chef d'entreprise doit par exemple être couvert aussi bien au niveau de sa société et des activités qui en découlent qu'en tant qu'individu privé», souligne Antoine-William Timour, conseiller financier au sein de l'agence indépendante Conseil Helvétique.

### Confiance à rétablir

Entre clients et assureurs, on peut par ailleurs constater que le manque de confiance se ressent. Une confiance fragilisée, en partie en raison de l'augmentation incessante des primes d'assurance, du coût de la vie en général mais aussi probablement à cause du manque

de formation de certains professionnels. Et à l'heure du digital, alors que les technologies liées au domaine des assurances se multiplient, il est important de pouvoir remettre l'attention personnalisée et les compétences des professionnels de la branche au centre de leur activité. Car les clients commencent clairement à être déçus, si ce n'est irrités, lorsqu'ils apprennent trop tard que leur couverture ne les protégeait en fait pas pour le cas précis qui a pu leur arriver.

### Prévoir c'est bien, prévoir bien c'est mieux

En plus de l'importance de se protéger de manière claire et efficace, la situation démographique de la Suisse pose de réels défis en matière de prévoyance. Avec l'AVS, qui a pour fonction d'assurer le minimum vital, la génération actuelle ne peut clairement pas espérer maintenir son niveau de vie antérieur. Même constat concernant le deuxième pilier, la majorité des gens n'a pas forcément pu cotiser pendant 40 ans afin de bénéficier ensuite d'avoirs de vieillesse suffisants pour conserver son niveau de vie antérieur. Dans ce contexte, une question supplémentaire vient complexifier encore la chose, doit-on opter pour le capital ou une rente? Autant de questions et de problématiques aussi concernantes que difficiles. Encore une fois, les conseils et l'expertise d'un acteur indépendant constitueront un solide atout pour se prémunir au mieux tout en optimisant sa prévoyance. Et on ne le dira jamais assez, mais effectuer ces démarches le plus tôt possible sera évidemment le mieux, car

une prévoyance solide prend bien sûr du temps à se construire.

Souscrire à un troisième pilier s'avère en outre nécessaire pour se constituer une retraite réaliste. On notera d'ailleurs qu'en fonction de sa situation professionnelle il est possible de le déduire de son revenu imposable.

### Incompréhension générale

Toujours sujette à de fortes passions, l'assurance maladie est aussi et surtout incomprise par le grand public. Selon les informations relayés récemment par plusieurs médias, les Suisses paieraient plus d'un milliard de francs en trop pour leurs primes d'assurance maladie, notamment pour le prix des médicaments.

«Un constat plutôt alarmant, qui démontre clairement le manque de compréhension et de connaissance du grand public en raison de l'opacité du domaine de l'assurance, poursuit Antoine-William Timour. Il est ainsi fréquent de voir des personnes sous ou sur assurées. Autant de problèmes qui favorisent par ailleurs la perte de confiance des clients pour leur assurance. Cela, en plus de la mauvaise image véhiculée dans le débat public, fait perdre un temps précieux aux professionnels bien intentionnés qui, même avec la meilleure volonté du monde, ne pourront que difficilement aider leurs clients mal conseillés par le passé. D'où l'importance de bien choisir son interlocuteur. Dans ce sens, notre défi

en tant que conseillers indépendants consiste à réunir toutes les questions et situations dans notre activité pour que le privé comme le professionnel puisse contrôler et adapter toutes ses couvertures avec un seul référent. Avec sa permission, nous nous chargeons en outre de négocier d'année en année les primes pour lui, sans pour autant augmenter les franchises ni toucher aux prestations.»

### Entreprises

Concernant les entrepreneurs, l'importance des couvertures en rapport avec son type d'activité demeure primordiale. Une industrie ne nécessitera par exemple pas les mêmes attentions qu'un cabinet d'avocats. Il s'agit en outre de choisir un produit qui soit adapté à la vitesse d'évolution de ses affaires. Tout en pensant également à faire l'inventaire de ses éventuels stocks, marchandises ou encore parcs de machines pour les sociétés concernées.

Et en matière de deuxième pilier, l'optimisation fiscale de l'employeur par l'intermédiaire de l'assurance au niveau de la LPP suit la logique suivante: plus il cotise pour ses employés, plus il peut déduire ses cotisations de ses bénéfices imposables. Enfin, d'autres possibilités s'offrent à l'employeur, par exemple en souscrivant à un capital décès ou à une assurance perte de gains. Des solutions qui permettent ainsi de pallier aux éventuels manques à gagner suite à la survenance d'un événement couvert.

ANNONCE



Nous avons choisi de ne pas être des @~%#&!



**CONSEIL  
HELVÉTIQUE**

[www.conseilhelvetique.ch](http://www.conseilhelvetique.ch)  
022 880 02 67